



Jean-Pierre Sueur a rédigé un rapport sur la proposition de loi présentée par Roland Courteau visant à favoriser le recrutement et la formation des sapeurs-pompiers volontaires. Cette proposition de loi a pour objet de permettre que cette formation spécifique puisse être suivie dans le cadre d'un contrat de service civique. Le rapport de Jean-Pierre Sueur évoque plus largement les initiatives prises pour enrayer la diminution du nombre de sapeurs-pompiers volontaires dans un certain nombre de départements.

Ce rapport sera présenté en séance publique au Sénat mercredi 19 novembre. La proposition de loi, sera soumise au vote le même jour.

Lire :

- >> [Le rapport](#)
- >> [La proposition de loi de Roland Courteau](#)
- >> [Le communiqué de la commission des lois](#)

.